



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

centres hospitaliers régionaux

Question écrite n° 4785

Texte de la question

M. Jean-Louis Masson attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le fait que certaines menaces pèsent actuellement sur l'existence même des centres hospitaliers régionaux. Il souhaiterait qu'il lui indique tout d'abord combien de centres hospitaliers ont ce statut en France et dans quelles mesures la suppression du statut de CHR permettrait de réaliser des économies. Il souhaiterait en outre qu'il lui précise s'il ne pense pas que, finalement, les réelles sources d'économies qui pourraient être dégagées pourraient provenir de l'évolution de certains petits CHU non rentables et fort coûteux compte tenu du petit nombre de médecins qu'ils forment. L'intégration de ces petits CHU dans la catégorie des CHR ne serait-elle pas la véritable solution permettant de dégager des économies ?

Données clés

Auteur : [M. Jean Louis Masson](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4785

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 octobre 1997, page 3508

Question retirée le : 22 décembre 1997 (Fin de mandat)